



L'Echo du Gros-de-Vaud  
1040 Echallens  
021/ 881 50 36

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 3'231  
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 844.3  
N° d'abonnement: 844003  
Page: 5  
Surface: 44'623 mm<sup>2</sup>

## ECHALLENS

# L'action de la Croix-Rouge suisse en faveur des enfants entre 1942 et 1945 évoquée pour Connaissance 3



**Mardi 3 décembre à Echallens, Serge Nessi a donné une conférence pour Connaissance 3, L'action de la Croix-Rouge suisse en faveur des enfants 1942 - 1945.**

Serge Nessi est historien et juriste retraité. Il a travaillé pendant une trentaine d'années auprès du CICR à Genève. Comme délégué, chef de délégation puis délégué général, il a acquis une vaste connaissance de l'action humanitaire et plus particulièrement de celle de la Croix-Rouge en temps de conflit.

Serge Nessi a mis sa retraite à profit pour faire connaître l'action de la Croix-Rouge pendant la dernière guerre et pour démontrer que les nombreuses critiques adressées à cette institution suisse pour ses activités au cours de cette période ne sont pas justifiées. Il en a tiré un livre dont la référence se trouve en fin d'article.

A côté du CICR qui est bien connu et qui se préoccupe principalement des victimes de guerre, il existe, à

Genève aussi, la Fédération des sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Le drapeau, l'écusson ou l'insigne de la Croix-Rouge sont des signes protecteurs selon les conventions de Genève mais aussi des signes distinctifs sur les habits du personnel médical, par exemple, sans représenter forcément une protection.

Si l'action de la Croix-Rouge suisse a été très discrète pendant la guerre, elle n'en fut pas moins très importante, en France libre et en France occupée aussi.

La France avait déjà accueilli de nombreux réfugiés étrangers avant la guerre, principalement des Espagnols républicains après leur défaite, soit 450'000 personnes environ.

Peu après la déclaration de guerre de septembre 1939, pour des raisons de sécurité, le gouvernement français a pris la décision d'évacuer une partie de la population des départements limitrophes de l'Allemagne vers des régions de la France situées plus au sud du pays, soit 700'000 personnes environ. Lors de la

débâcle de 1940, c'est une grande partie de la population du nord et de l'ouest de la France qui a fui la guerre, mélangée à des réfugiés belges, hollandais et luxembourgeois, tous terrorisés par les actes de guerre et notamment par les bombardements massifs des villes de Varsovie, de Rotterdam puis de Coventry.

A ce moment dramatique, la Croix-Rouge française va devoir tenter de prendre en charge, sans en avoir les moyens, un afflux de 2'000'000 de personnes déplacées environ, sous la canicule d'un printemps puis d'un été chauds, sur une migration qui aurait concerné de 6 à 8'000'000 de personnes. 90'000 enfants auraient été perdus dans cet exode sans compter les personnes âgées incapables de se déplacer seules.

En 1940, la Croix-Rouge française a dû, de manière subite et imprévue, faire face, toute seule, à des tâches énormes: regrouper les familles, aider les internés, envoyer des colis aux prisonniers de guerre en Allemagne et bien d'autres encore.

La Croix-Rouge suisse n'avait en aucun cas prévu d'avoir à intervenir à l'étranger. Ses statuts ne le prévoyaient pas, ceux des autres sociétés nationales non plus, et d'ailleurs les autres Etats n'auraient pas accepté une telle intervention avant la guerre. Sa mission était réservée à des interventions sur le sol suisse. Elle était en quelque sorte le service sanitaire de l'armée, à disposition du Conseil fédéral.

Ce sont donc d'autres organisations, regroupées sous le nom de Cartel, qui

vont intervenir en premier en faveur de la France, grande perdante de la guerre à ce moment-là, Pro Juventute et l'Œuvre sociale ouvrière, parmi d'autres. Aucune intervention n'aurait été possible ni nécessaire en Allemagne pleinement victorieuse au début de la guerre.

Comme ce Cartel, en manque d'argent,



L'Echo du Gros-de-Vaud  
1040 Echallens  
021/ 881 50 36

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 3'231  
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 844.3  
N° d'abonnement: 844003  
Page: 5  
Surface: 44'623 mm<sup>2</sup>



**Serge Nessi, conférencier.**

n'arrivait plus à faire face aux besoins humanitaires français, c'est la Croix-Rouge suisse qui va être appelée à coordonner l'aide nationale, entièrement basée sur les dons de la population.

Plutôt que l'aide dans leur pays, difficile à mettre en œuvre, c'est l'idée de l'accueil d'enfants étrangers, hollandais, belges et français, qui va être la mieux acceptée.

Et c'est ainsi que dès 1942 et jusqu'en 1945, malgré l'état de guerre, des convois ferroviaires spéciaux, partant de Paris ou de Lyon, conduiront des enfants de leur pays jusqu'en Suisse pour des séjours de trois mois. Ce sont 18'000 enfants environ qui séjourneront dans notre pays en 1942, accueillis dans des familles, en montagne pour les pré-tuberculeux, depuis les gares de Genève, Bâle puis Chiasso.

Un gros travail sanitaire devait être effectué à l'entrée de ces enfants en Suisse pour lutter contre les épidémies: contrôle médical, épouillage, désinfection des chaussures. L'accueil fut dans tous les cas très chaleureux.

Le nombre des enfants en séjour en Suisse va pouvoir monter jusqu'à 40'000 par année vers la fin de la guerre.

Les retours des enfants dans leur pays étaient réglés par des conditions très strictes fixées par les douanes des pays occupés: un kilo de vivres au maximum par enfant, pas de tabac, pas de savon, peu de vêtements, pas de journaux et pas de cartes postales à l'intérieur des trains dans lesquels les enfants n'avaient pas le droit de se nourrir.

Vers la fin de la guerre, la Croix-Rouge va commencer à intervenir directement en France libérée.

Le principal financement était assuré par le Sous hebdomadaire, 10 centimes par semaine payés volontairement par les citoyens suisses, assurant un total de plus d'un million de francs suisses par année avant que le Don suisse ne prenne la relève.

Malgré cette action importante mais discrète, des critiques de toutes sortes ont été formulées vers les années 1990. Comme chaque fois, ce qui avait été fait n'était pas suffisant et l'attention se fixa sur ce qui n'avait pas été fait. Un nouveau regard, beaucoup plus positif, se pose actuellement sur cette action.

Le livre de Serge Nessi rétablit la vérité et rend hommage à toutes les familles et les personnes, nombreuses et discrètes, qui ont rendu de très grands services à des enfants en détresse.

Jean-Marc Laurent pour C3 Echallens

**Serge Nessi, *La Croix-Rouge suisse au secours des enfants 1942 - 1945*, Editions Slatkine.**